



Le bulletin de l'Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications de **Lorraine**

É D I T O

Édito 1

Dossier : 2 à 6

L'accueil des jeunes par le réseau des Missions locales et PAIO de Lorraine au 31 décembre 2003

Brèves 6

OREFQ

Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy
Tél : 03 83 98 37 37
Fax : 03 83 98 98 78
E-mail : contact@orefq.fr
Site : www.orefq.fr

Directeur de la publication :
Catherine FILPA

Permanents de l'OREFQ :
Catherine FILPA
Fabienne JIMENEZ
René KRATZ
Alexandre PARMENT
Marie-Laure ZORZIN

Imprimerie Jeanne d'Arc à Maxéville
Dépôt légal : février 2005 - ISSN : 1240-1951

L'OREFQ réalise, depuis 2000, le recueil et le traitement des données statistiques sur les jeunes en contact avec le réseau des Missions Locales et Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation de Lorraine.

Ce bulletin présente la situation des jeunes à la date du 31 décembre 2003 et son évolution durant quatre années consécutives.

Il examine également la situation des personnes suivies dans le programme TRACE (trajectoire d'accès à l'emploi).

L'ensemble des données rassemblées atteste d'une conjoncture défavorable aux jeunes, qui les pénalise dans leur insertion sociale et professionnelle.

dossier

L'accueil des jeunes par le réseau des Missions locales et PAIO de Lorraine au 31 décembre 2003

Stabilisation des accueils par le réseau en 2003

Durant l'année 2003, le nombre de jeunes Lorrains en contact avec le réseau des Missions locales et PAIO s'élève à 33 217 personnes. Cet effectif total est stable par rapport à l'année précédente (+ 0,4 %).

Au fil des années, on note toutefois une augmentation constante de la fréquentation des structures par les jeunes hommes. L'effectif masculin a ainsi cru de 7,7 % en quatre ans, alors que celui des femmes a baissé de 4,6 %. Ces tendances contraires tendent à ramener la proportion d'hommes et de femmes au voisinage de la parité au niveau régional (49,5 % d'hommes pour 50,5 % de femmes sur l'ensemble des contacts) alors que les femmes étaient jusqu'à présent majoritaires.

Sur le plan infra-régional, des écarts très nets subsistent d'une zone d'emploi à l'autre. A Commercy et Sarrebourg par exemple, les femmes représentent 55 % des jeunes en contact alors que leur proportion n'est que de 46 % des effectifs totaux à Saint-Dié et Bar-le-Duc.

Comparaison avec les statistiques de la demande d'emploi juvénile

Chaque année, les statistiques issues de Parcours sont comparées à celles produites par l'ANPE sur les jeunes travailleurs privés d'emploi. On sait que tous les demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans ne sont pas forcément en contact avec le réseau d'accueil et que, inversement, tous les jeunes en contact avec le réseau ne sont pas obligatoirement inscrits à l'ANPE, même quand ils sont au chômage. Mais l'écart entre les deux populations (effectifs ML et PAIO, et effectif ANPE) continue à se résorber, sauf en Meurthe-et-Moselle, où les écarts restent importants.

Encadré n°1

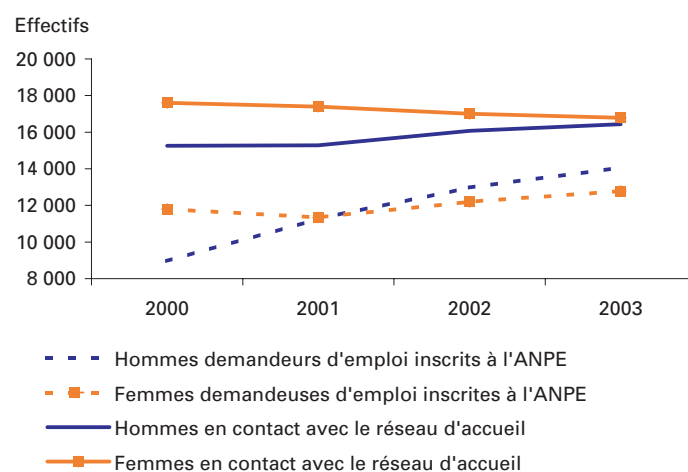
Définition de " Jeune en contact " :

Tout jeune en rapport avec une mission locale ou PAIO est inscrit dans la base de données " Parcours " dans laquelle sont consignées les interventions des conseillers dans le cadre des suivis individualisés et du traitement des demandes.

Chaque contact significatif donne lieu à l'enregistrement de certaines caractéristiques (nature du service demandé, date, proposition faite par le conseiller, réalisation...).

Nos observations concernent uniquement les jeunes ayant eu un contact en 2003.

Graphique n°1 : Evolution des effectifs de jeunes en contact avec le réseau d'accueil et des effectifs de jeunes âgés de moins de 26 ans inscrits à l'ANPE



Sources

Pour les jeunes en contact avec le réseau d'accueil : ML et PAIO de Lorraine, Parcours 2.17 au 31/12/2003

Pour les demandeurs d'emploi : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, DEFM de catégorie 1, 2 et 3

Encadré n°2

Les missions locales (ML) et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) constituent un réseau qui a pour vocation d'accueillir et aider les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Le réseau maille l'ensemble du territoire national. La Lorraine compte 21 structures dont 16 ML et 5 PAIO :

- ML de Metz
- ML du Toulou
- ML du Sud Meusien
- ML du Nord Meusien
- ML de Moselle Centre
- ML du Val de Lorraine et de Laxou
- ML de Nancy
- ML de Thionville
- ML du Lunévillois
- ML des Pays de Brie
- ML du Bassin Houiller
- ML du Bassin de Longwy
- ML de Saint-Dié-des-Vosges
- ML du Bassin d'Emploi de Sarreguemines
- ML de la Vallée de la Moselle et de l'Orme
- ML de Vandoeuvre, Neuves-Maisons, Dombasle
- PAIO d'Épinal
- PAIO des Vosges du Sud
- PAIO de Metz-campagne
- PAIO de la Plaine des Vosges
- PAIO de Sarrebourg-Château-Salins.

Tableau n°1 : Évolution des effectifs des jeunes en contact avec le réseau et des demandeurs d'emploi

		2000		2001		2002		2003		Evolution 2000/2003 (%)	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans	Total	8 962	11 794	11 261	11 337	12 982	12 193	14 070	12 783	+ 57	+ 8
	Inscrits depuis moins d'un an	8 108	9 871	10 365	9 785	11 698	10 557	12 365	10 825	+ 53	+ 10
Jeunes en contact avec le réseau d'accueil	Total	15 263	17 597	15 288	17 392	16 074	17 008	16 436	16 781	+ 8	- 5
	Inscrits depuis moins d'un an	4 897	6 053	5 336	6 135	5 948	6 122	5 995	6 242	+ 22	+ 3

Sources

Pour les jeunes en contact avec le réseau d'accueil : ML et PAIO de Lorraine, *Parcours 2.17 au 31/12/2003*

Pour les demandeurs d'emploi : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, *DEFM de catégorie 1, 2 et 3*

Attention à ne pas rapprocher l'ancienneté au chômage des jeunes inscrits à l'ANPE, avec l'ancienneté de contact avec les structures d'accueil. D'une part, côté ANPE, certaines discontinuités dans les trajectoires conduisent à minorer l'ancienneté au chômage (les périodes de formation professionnelle par exemple, ne sont pas comptabilisées dans l'ancienneté au chômage des jeunes. Un jeune qui se réinscrit à l'Agence à l'issue d'une formation, voit son ancienneté au chômage réinitialisée) ; d'autre part, côté réseau, la durée du lien rattachant un jeune à une structure d'accueil n'est pas subordonnée à la seule question de l'emploi. Pour la notion de contact avec le réseau, voir l'encadré n°2.

Les caractéristiques générales des jeunes en contact restent inchangées

Différentes caractéristiques socio-démographiques ont été retenues pour décrire la situation des jeunes observés : l'ancienneté du contact, la situation familiale, l'hébergement et la mobilité géographique potentielle (voir les données détaillées sur le site Internet de l'OREFQ). Toutes ces caractéristiques sont stables et les constats dressés les années précédentes restent aujourd'hui

encore valides : les difficultés rencontrées par les jeunes perdurent et leur situation globale ne s'améliore que modestement. Le contexte économique peu favorable continue à les exposer à des difficultés d'intégration, à tous les sens du terme. S'agissant du chômage masculin, son augmentation est en partie explicable par la diminution pour la 3^e année consécutive de l'activité intérimaire. Rappelons que les hommes de moins de 26 ans constituent 30 % de la main d'oeuvre temporaire.

Les jeunes "décrocheurs" (personnes ayant abandonné les études avant leur achèvement ou après avoir échoué à l'examen) sont les plus fragilisés. Ils sont un peu plus nombreux dans ces dernières statistiques que l'an dernier, à 51,6 % de l'effectif total en contact. Ce sont 17 169 jeunes lorrains âgés de 16 à 25 ans sans aucun bagage scolaire (cf. tableau n°2).

Depuis le début de notre observation en 2000, le poids des femmes sans diplôme parmi l'ensemble des

Tableau n°2 : Évolution des jeunes sans diplôme* en contact avec le réseau

		2000		2001		2002		2003	
		Effectifs	Poids (%)	Effectifs	Poids (%)	Effectifs	Poids (%)	Effectifs	Poids (%)
Total	Hommes	8 779	57,5	8 879	54,2	9 306	58,0	9 520	57,9
	Femmes	7 155	40,7	7 375	42,4	7 697	45,3	7 649	45,6
	Ensemble	15 934	48,5	16 254	49,7	17 003	51,4	17 169	51,6
dont jeunes de niveau V ou IV mais sans le diplôme correspondant	Hommes	2 633	17,3	2 735	17,9	2 564	16,0	3 156	19,2
	Femmes	2 473	14,4	2 592	14,9	3 106	18,3	2 890	17,2
	Ensemble	5 106	15,5	5 327	16,3	5 670	17,2	6 046	18,2

(*): Ces jeunes peuvent être titulaires du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation) ou du BNS (brevet national de secourisme), tout au plus.

Source : ML et PAIO de Lorraine, *Parcours 2.17 au 31/12/2003*

femmes en contact (45,6 %) a progressé de 5 points tandis que celui de leurs pairs masculins n'a quasiment pas changé (57,9 %). Plus d'un jeune sans diplôme sur trois a abandonné une formation de niveau IV ou V avant d'en valider le diplôme. Le poids de ces "décrocheurs" augmente d'année en année pour atteindre 18,2 % du total des jeunes en contact avec le réseau d'accueil en 2003 et 35 % de ceux sans diplôme.

Un jeune en contact sur quatre est engagé dans le programme TRACE

7 624 jeunes lorrains étaient engagés dans le programme TRACE en 2003, dernière année de son application (cf. encadré n°4). 5 165 sont toujours dans le dispositif au 31/12/2003.

Au total, depuis l'entrée en vigueur du dispositif en octobre 1998 jusqu'à son abrogation en décembre 2003, 16 000 Lorrains ont intégré ce dispositif sur 320 000 pour toute la France, soit 5 % des effectifs nationaux. Les statistiques lorraines comportent des similarités par rapport aux valeurs nationales¹:

- En 2002-2003, 69 % des jeunes entrés dans le dispositif TRACE avaient moins d'un an d'ancienneté de contact avec le réseau, contre 44 % en 1998-1999,

- La part des plus jeunes, les 16-17 ans, s'est élevée au fil des cinq années d'application de 12 à 16 %, tandis que la part des 22-25 ans a reculé de 32 à 25 %.

En Lorraine en revanche, seulement 9 548 jeunes ont occupé un emploi durant leur parcours dans le dispositif TRACE, soit 60 % contre 70 % au niveau national. Dans 29 % des cas, le premier emploi occupé est un CES, 10 % un contrat en alternance et 9 % un CDI (cf. tableau n°3). Près d'un jeune sur deux est entré dans un processus de formation après une attente de 188 jours depuis l'entrée dans le dispositif. C'est dans les zones d'emploi des Vosges de l'Ouest et de Saint-Dié que ce délai est le plus long : plus de 210 jours en moyenne. Plus de la moitié des jeunes ayant eu une expérience professionnelle pendant leur suivi TRACE n'a occupé qu'un seul emploi et 18 % ont cumulé au moins trois expériences professionnelles.

L'accès à l'emploi ordinaire semble un peu plus élevé dans notre région qu'au niveau national (67 % des emplois occupés par les jeunes Lorrains durant la totalité du parcours TRACE sont non aidés contre 63 % pour la France) mais ils sont souvent de courte durée. Plus de 4 emplois sur 5 sont des CDD, des emplois intérimaires ou saisonniers.

Enfin, on peut observer la situation des jeunes à leur sortie du dispositif TRACE (cf. tableau n°4). 31 % d'entre eux sont en emploi mais près de la moitié sont encore au chômage, 14 % sont en formation dont deux sur cinq en action de formation alternée. Parmi les chômeurs, 76 % sont inscrits à l'ANPE mais seulement 16 % sont indemnisés.

Deux jeunes en contact sur cinq n'ont aucun revenu

Au 31 décembre 2003, 40,5 % des jeunes en contact avec le réseau, soit près de 13 500 jeunes, n'ont aucun revenu en leur nom personnel. Une aggravation de 2 points en un an de cet indicateur témoigne de la mauvaise santé économique de la Lorraine et de sa faiblesse à créer des emplois, ainsi que de l'impuissance de l'ensemble des intermédiaires de l'emploi à modifier cet état de fait. Tant que l'appareil productif continuera à ignorer les enseignements apportés par ces indicateurs statistiques, les jeunes resteront les premières victimes de la pénurie d'emplois, en particulier d'emplois de qualité.

Parmi les jeunes en situation transitoire de chômage, la part de ceux qui perçoivent une indemnité de l'ASSEDIC a augmenté de 4,5 points. Du côté des bénéficiaires

Encadré n°3 Les niveaux de formation :

- I Sorties avec un diplôme de troisième cycle universitaire ou un diplôme de grande école
- II Sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire (licence ou maîtrise)
- III Sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme de type baccalauréat plus deux années d'études (DEUG, DUT, BTS, écoles de formations sanitaires et sociales...)
- IV Sorties des classes terminales de l'enseignement secondaire long avec ou sans diplôme (BAC, BT...) et abandon des scolarisations post-baccalauréat sans avoir atteint le niveau III
- V Sorties de la dernière classe des seconds cycles professionnels courts (CAP, BEP) ou abandon de la scolarité du 2d cycle long avant la classe de terminale (2nde, 1ère)
- Vbis Sorties de la dernière classe du premier cycle de l'enseignement secondaire (3ème), des 4ème et 3ème technologiques, des cinquième et sixième années de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) ou de la formation professionnelle en Ecoles Régionales d'Enseignement Adapté (EREA) ou abandon de la scolarité du 2nd cycle court avant l'année terminale
- VI Sorties du premier cycle du second degré et d'EREA avant la dernière classe (6ème, 5ème, 4ème) des classes de formation pré-professionnelle en un an (CEP, CPPN et CPA) et des quatre premières années de SEGPA et CLAT (Classe Atelier)

Encadré n°4

Programme Trajectoire d'accès à l'emploi (TRACE) :

Accompagnement personnalisé pour les 16 à moins de 26 ans " en difficultés et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle " sur une période pouvant durer 18 mois, dans l'objectif de leur donner accès à un emploi durable. Les jeunes issus des quartiers relevant de la politique de la ville y sont prioritaires.

(1) " Bilan de cinq ans de programme TRACE " - Premières synthèses -décembre 2004 n°51-1 - DARES, Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Tableau n°3 : Nature du contrat de travail signé lors du premier emploi occupé par les jeunes entrés dans le programme TRACE

Type du premier emploi	Nombre de jeunes	Délai moyen d'accès (jours)	Différence de délai entre femmes et hommes (en jours)	% Femmes
CDI temps complet	579	154	+ 2	43,0
CDI temps partiel	301	146	- 3	83,1
CDD temps complet	2 066	137	+ 2	58,5
CDD temps partiel	446	125	+ 21	86,3
CDD temporaire ou intérim	1 760	129	+ 7	30,9
CDD association intermédiaire	59	105	+ 30	49,2
CDD insertion	57	120	+ 26	52,6
CDD saisonnier	318	131	+ 12	61,6
Contrat d'apprentissage	463	124	+ 2	38,7
Contrat de qualification	325	138	- 4	49,5
Contrat d'adaptation	23	97	+ 6	60,9
Contrat d'orientation	146	122	+ 25	46,6
Contrat emploi solidarité	2 780	118	+ 20	51,8
Contrat emploi consolidé	21	173	- 84	61,9
Nouveaux services nouveaux emplois	74	137	+ 8	54,1
Contrat initiative emploi	39	137	- 18	53,8
Contrat jeune en entreprise	22	142	+ 61	40,9
Autre contrat de travail	69	184	+ 10	63,8
Ensemble	9 548	130	+ 10	51,1

Guide de lecture : en moyenne, les jeunes femmes attendent 2 jours de plus que les hommes pour entrer en apprentissage mais elles ne constituent que 2 bénéficiaires sur 5 de ces contrats.

Source : ML et PAIO de Lorraine, Parcours 2.17 au 31/12/2003

Tableau n°4 : Nature du contrat de travail signé par les jeunes occupant un emploi au moment de leur sortie du programme TRACE

Emploi occupé à l'issue de TRACE	Ensemble	Poids (%)	% Femmes
CDI temps complet	1 043	18,8	46,2
CDI temps partiel	404	7,3	87,6
CDD temps complet	913	16,4	55,8
CDD temps partiel	222	4,0	86,0
CDD temporaire ou intérim	782	14,1	29,5
CDD association intermédiaire	14	0,3	71,4
CDD insertion	30	0,5	60,0
CDD saisonnier	47	0,8	59,6
Contrat d'apprentissage	429	7,7	39,2
Contrat de qualification	347	6,2	50,4
Contrat d'adaptation	20	0,4	55,0
Contrat d'orientation	53	1,0	60,3
Contrat emploi solidarité	977	17,6	54,6
Contrat emploi consolidé	37	0,7	56,8
Nouveaux services nouveaux emplois	118	2,1	64,4
Contrat initiative emploi	45	0,8	48,8
Contrat Jeune en Entreprise	21	0,4	61,9
Autre contrat de travail	52	0,9	51,9
Ensemble	5 554	100,0	51,7

Source : ML et PAIO de Lorraine, Parcours 2.17 au 31/12/2003

des aides sociales, la part des jeunes percevant le RMI a reculé de 4,9 points entre 2002 et 2003. Cette augmentation du recours au régime d'indemnisation de la perte d'emploi est à mettre en relation avec l'émiettement des périodes du travail que reflète la diminution des durées moyennes de travail pour la quatrième année consécutive (soit depuis le début de notre observation).

Le métier préparé et le métier visé

La plupart des jeunes en contact avec le réseau sont des sortants de l'enseignement professionnel. Les données disponibles ne permettent pas d'examiner avec la même précision l'ensemble des spécialités préparées selon leurs diverses modalités de formation, lorsque ces jeunes étaient encore scolarisés (on ne dispose en effet que des informations sur les sortants de formation par voie directe). Sur cette population ainsi restreinte, on note que les jeunes hommes ont suivi en nombre une formation dans le domaine de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique, ainsi que du BTP. Les jeunes filles ont pour leur part plutôt suivi des formations administratives et commerciales, ou préparant aux métiers de la distribution et de la vente.

La comparaison avec le métier ensuite recherché par ces jeunes en contact avec le réseau laisse penser qu'un travail de réorientation professionnelle a eu lieu car les jeunes tendent à diversifier les métiers recherchés. Pour les jeunes hommes, les emplois de la mécanique, électricité, électronique, du BTP et du transport, logistique apparaissent dans les attentes à poids égal. Pour les jeunes filles, dont la demande reste malgré tout relativement concentrée, on trouve par ordre décroissant les emplois de la distribution et de la vente, mais en seconde position les emplois de

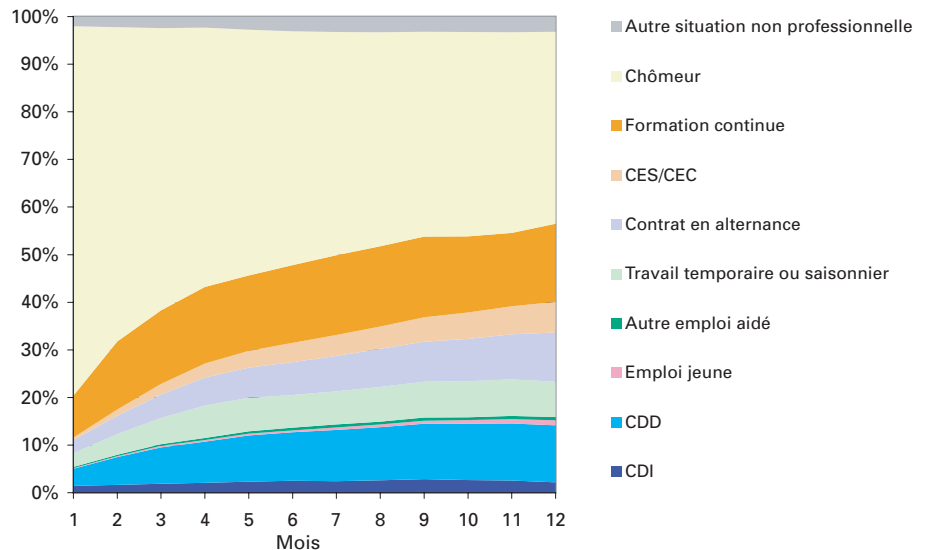
services aux personnes et à la collectivité, avant les emplois administratifs et commerciaux.

La diversification des choix professionnels, en particulier chez les jeunes filles, qui permettrait peut-être un meilleur ajustement aux besoins du tissu productif local (mais ça n'est qu'une hypothèse), demeure limitée en raison des niveaux de formation de base atteints par ces jeunes, de la dépendance à l'éventail des formations accessibles dans un espace de proximité et dans un contexte de manque de mobilité géographique, de méconnaissance probable de ce qui se fait dans les différents métiers, et enfin de la ténacité de la représentation des métiers selon le genre.

Des conditions d'insertion toujours défavorables

L'évolution des situations des jeunes au cours de la première année de contact (cf. graphique n°2) ressemble fortement à celle de l'année dernière où les conditions d'insertion n'étaient pas plus favorables. De 77 % de jeunes chômeurs au premier contact, on passe après un an de suivi par le réseau à 40 %. On constate une progression d'un point pour l'accès aux formations

Graphique n°2 : Évolution de la part du temps passé par les jeunes sortis du système scolaire pendant les 12 premiers mois de contact avec la ML ou la PAIO



Source : ML et PAIO de Lorraine, Parcours 2.17 au 31/12/2003

en alternance (10 % des jeunes concernés), mais ce résultat reste bien insuffisant pour pallier la faiblesse de qualification de cette main d'œuvre juvénile. Des gros efforts restent donc à faire dans ce domaine et on ne peut que réitérer les appels en direction des milieux employeurs afin qu'ils se mobilisent, à la hauteur de leurs moyens, pour contribuer à la formation de ces jeunes et à leur insertion professionnelle. Car même si l'insertion des jeunes ne se résume pas à la seule question de l'emploi, l'accès au salariat

reste un levier essentiel de l'exercice de la citoyenneté et de l'implication dans la vie sociale.

Pour en savoir plus ...

Vous pouvez consulter les indicateurs statistiques détaillés sur notre site internet (www.orefq.fr), où vous trouverez toutes les données sur les jeunes accueillis par le réseau lorrain au 31 décembre 2003 dans chaque zone d'emploi ou département et pour l'ensemble de la région.

brève

✓ "Démarche d'évaluation" (Classeur et CD-Rom. Mars 2004)

Cet outil méthodologique sur la démarche d'évaluation vient d'être diffusé par la DRTEFP de Lorraine. Elaboré par un groupe de travail composé de représentants centraux et régionaux du ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité et d'un représentant du Conseil de Pays du Val de Lorraine, cette production est composée de

différentes rubriques indépendantes les unes des autres et qui traitent des étapes du processus d'évaluation : le suivi préalable à l'évaluation, les questions évaluatives, le cahier des charges, la conduite de l'évaluation, les sources utiles.

En fin de classeur, on peut prendre connaissance d'une expérience effectivement réalisée dans le Val de Lorraine par l'Association Cap-Entreprises. Il s'agissait pour cette structure d'évaluer les partenariats développés avec les acteurs institutionnels et économiques, et la logique suivie pour insérer les publics prioritaires dans les politiques de

l'emploi. Cette étude de cas a une valeur d'illustration de la démarche dans sa globalité.

Toutefois, la modularité proposée par ce guide méthodologique autorise ses utilisateurs à dérouler l'intégralité de la démarche d'évaluation ou au contraire à en rester à certaines étapes en fonction de ce qui fait sens pour les acteurs concernés.

Pour en savoir plus ...

DRTEFP de Lorraine / SEPES
10 rue Mazagran / BP 676,
54063 Nancy cedex.

Standard : 03 83 30 89 20